

Compte-rendu de l'Atelier de Quartier Ampère-Musau du 9 janvier 2023

au 40 rue de Wattwiller

Présents : Catherine B, Christelle F, Dalila K, Françoise B, Guillaume C, Véronique F

Pas de représentant ville et/ou territoire. Marion Oberlé, contactée par téléphone, n'avait pas prévu d'assister à cet atelier, elle enverra le compte-rendu de la première réunion de l'atelier par courriel rapidement.

Pas d'ordre du jour. Thème principal abordé : zonage, mobilité.

I MOBILITÉS

1/ Pas de passage entre la rue de Rimbach et l'espace des HLM Ampère.

A été suggérée la création de passages piétons/cyclistes entre ces deux espaces afin qu'ils communiquent entre eux.

2/ Carrefour rue de la Musau/rue Ampère/rue Guynemer

- carrefour dangereux depuis que la rue de la Musau est à sens unique.
- Aucune visibilité sur la rue de la Musau en venant de la rue Ampère quand la vigne du jardin familial n° 3469 est en feuille ;
- Pas de respect de la priorité à droite ;
- Mauvaise visibilité sur la rue Ampère en venant de la rue de la Musau ;
- Vitesse excessive de nombreux automobilistes ;
- Déjà de nombreux accrochages à ce carrefour, pas encore d'accident avec dommages corporels
- Panneau d'interdiction de tourner à droite (situé rue Ampère juste avant le carrefour) peu visible.

Ont été suggérés :

- l'installation d'un miroir de circulation grand angle
- le changement du sens de circulation sur Musau/Guynemer/Corps de Garde
- la pose d'un panneau Stop

3/ rue Guynemer

- Bande cyclable très dangereuse et zone trottoir dangereuse ;
- plots en plastique régulièrement écrasés par automobilistes ;
- côté aérodrome de la route défoncé ;
- voitures garées sur bande cyclable près du centre d'examen du permis de conduire,
- peu de respect de la limitation de vitesse ;
- évitement par des automobilistes des dos d'ânes installés en passant sur zone trottoir et bande cyclable ;
- bande cyclable inutilisable si une camionnette se déplace sur la route à cause de l'étroitesse de la route et des bas-côtés en très mauvais état ;
- dépôts réguliers de déchets aux abords du centre d'examen du permis ;
- aucun trottoir entre le centre d'examen et le carrefour mentionné au point 2 et sur cette portion circulation à double-sens des seuls camions et cars du centre d'examen.

Ont été suggérés :

- Arrêt de l'accueil de camions et cars sur ce site
- Mise en place d'un trottoir avec bordures ou de chicanes/écluses
- Panneaux visibles positionnés avant le centre d'examen, indiquant la bande cyclable et la zone trottoir
- Mise en place d'un trottoir et d'une piste cyclable sur la portion entre le centre d'examen et la rue de la Musau
- Interdiction des 38t rue de la Musau, Guynemer, Corps de Garde

4/ Rue Ampère

- Beaucoup d'excès de vitesse ;
- Peu de respect de la priorité à droite (rue de la Musau) ;
- Espaces parking délimités par bandes blanches trop grands qui invitent camions et cars à y stationner, à utiliser ces espaces comme quais de déchargements, y entreposer des matériels divers (pelleteuses, bennes...).
- Trottoir longeant la zone de captage d'eau potable aux normes et en bon état alors qu'il ne dessert aucune habitation au contraire du trottoir opposé qui est lui en mauvais état d'entretien, voire dangereux sur une portion.

Ont été suggérés :

- Réfection, mise aux normes du trottoir desservant le côté habité de la rue afin d'ouvrir le cheminement piétons à toutes et tous
- Fractionner des espaces de stationnement au début de la rue Ampère afin que ceux-ci puissent uniquement accueillir des voitures
- Mise en place de dos d'ânes supplémentaires afin d'obliger les conducteurs à réduire leur vitesse
- Mise en place d'une piste cyclable
- Remplacement des arbres endommagés (brûlé, malade) au niveau du 25 de la rue*

5/ Cité Ampère

Cheminements précédemment avec enrobé macadam remplacés par terre et micro gravillons sont boueux et présentent de nombreux nids de poule (géante) qui se transforment en mares lorsqu'il pleut.*

6/ Voie/chemin de désenclavement sur le côté ouest du gymnase de l'École Ampère

- Cette voie n'est pas signalée et peu utilisée alors qu'elle permet de passer sous les voies de chemin de fer qui enclavent la Musau et fournit un accès facile et pratique à la rue du Maquis et à l'arrêt de tram Aristide Briand.
- Voie quasi « privatisée » par une famille qui cherche à dissuader les cheminements piétons et cyclistes (chien de garde, nombreux panneaux « voie privée », « entrée interdite » côté rue du Maquis.

A été suggéré

- L'aménagement et la signalisation de cette voie pour piétons et cyclistes.

7/ Place de Wattwiller

- Ne fait pas fonction de place ou de point central du quartier ;

- Les abords immédiats de l'École Ampère ne sont pas sécurisés pour les enfants : circulation, dépose anarchique, non respect des passages piétons.

A été suggéré

- Réaménagement de cet espace.
- **Rue de Wattwiller** : abribus beaux mais pas adaptés. Panneaux en verre à enlever.

8/ Signalétique

- Pas suffisamment de panneaux pour indiquer le Centre Social Culturel
- Pas de panneau pour indiquer la conciergerie, la poste

II Commerce

Les habitants de la Musau ignorent pour beaucoup l'existence de la conciergerie solidaire et du bureau de poste associé.

=> des flyers de la conciergerie seront boîtés et affichés dans le quartier.

Dalila : Souhait d'installation d'un commerce type petit supermarché discount.

Catherine : souhaite l'installation d'un commerce ou autre qui attirerait des habitants d'autres quartiers à la Musau.

III Terrain de jeux basket-ball & hand-ball

Initialement dédié à ces sports, s'est transformé en terrain de foot sur gazon synthétique. Terrain apparemment toujours utilisé/occupé par les mêmes groupes de garçons peu accueillants.

IV Référendum ?

Certains ont entendu parler d'un référendum dans la cité Ampère au sujet des équipements sportifs souhaités par les jeunes (mur d'escalade, etc.).

Demander confirmation de l'organisation de ce référendum. A qui ?

V Pollution de l'air

- Des habitants souffrant d'allergies, d'asthme et d'autres pathologies depuis leur installation dans le quartier.
- Plus aucun capteur Atmos orienté « pollution industrielle » dans le Bas-Rhin alors que le Port du Rhin est la plus grande zone industrielle du Grand-Est.

VI Documentation photographique et écrite des problèmes de mobilité et mails aux élus du document produit par le plus grand nombre possible d'habitants. Si pas de changement, courriers à la presse et implications de journalistes.

VI Prochaine réunion de l'atelier de quartier prévue le

lundi 6 février à 14h au 40 rue de Wattwiller.

Ordre du jour : Comment impliquer le plus d'habitants possible dans une démarche de participation citoyenne

* Suite à promenade Dalila & Véronique après la réunion